

**Fiche d'informations pour l'inscription  
SESSION DE COURS DE SEPTEMBRE 2018 À MAI 2019**

L'École de musique de Sept-Îles offre, *si le nombre le justifie et selon la disponibilité des professeurs* des cours dans les disciplines suivantes :

**Flûte à bec, flûte traversière, clarinette, chant classique et populaire, piano classique et populaire, saxophone, guitare (classique, populaire), guitare électrique, basse électrique, violon, musique de chambre, éveil à la musique, harmonie, histoire de la musique.**

Les **FRAIS D'INSCRIPTION** sont non remboursables et payables au moment de l'inscription.

- Moins de 18 ans et étudiants	35 \$
- Adulte	50 \$
- Tarif familial	50 \$
- Éveil à la musique	10 \$
- Harmonie, Histoire	10 \$

Les coûts pour les **cours instrumentaux individuels** couvrent une période de 31 semaines et sont basés sur l'âge de l'élève et la durée du cours.

DURÉE DU COURS (MINUTES)	DURÉE DU CONTRAT (SEMAINES)	MOINS DE 18 ANS et ÉTUDIANTS	ADULTE
30	31	630 \$	700 \$
45	31	820 \$	900 \$
60	31	1 100 \$	1 210 \$

Les cours de **CHANT en groupe de 3 élèves minimum** sont offerts pour des durées de contrat de 12 semaines. *Le prix indiqué dans le tableau est le prix pour chaque participant du groupe.*

DURÉE DU COURS (MINUTES)	DURÉE DU CONTRAT (SEMAINES)	MOINS DE 18 ANS et ÉTUDIANTS	ADULTE
<b>60</b> <b>CHANT GROUPE DE 3</b> <b>MINIMUM</b>	12	300 \$	300 \$

Les cours de **l'Éveil à la musique** sont offerts une durée de 25 semaines. *Le prix indiqué dans le tableau est le prix pour chaque enfant inscrit dans le groupe.*

DURÉE DU COURS (MINUTES)	DURÉE DU CONTRAT (SEMAINES)	ENFANTS 3 ET 4 ANS
<b>45</b> <b>Groupe enfants de 3 ans</b>	25	250 \$
<b>45</b> <b>Groupe enfants de 4 ans</b>	25	250 \$

Les cours listés ci-dessous seront offerts si le nombre de demandes le justifie et selon la disponibilité de professeur.

- Histoire de la musique (Sec. V et plus) - 14 semaines 200 \$
- Étude de l'harmonie (Sec. V et plus) - 28 semaines 250 \$
- Musique de chambre, à déterminer selon le nombre de personnes et la durée du cours.

Les autres frais sont :

- Examen de l'Académie du Musique du Québec (**payable au début février**)
- Frais pour les livres de théorie (**payable sur réception**)

### **MODALITÉS DE PAIEMENT**

- **Frais d'inscription**- totalité au moment de l'inscription – **NON REMBOURSABLE**
- **Contrat de cours**
  - **OPTION 1** – totalité avant le premier cours
  - **OPTION 2** – Répartitions en 3 versements
    - Avant le premier cours : 1/3 de la valeur du contrat
    - Le 15 novembre deuxième tiers de la valeur du contrat
    - Le 15 mars le dernier tiers de la valeur du contrat
  - **OPTION 3** – L'École peut accepter une série de 8 chèques postdatés ;
    - le premier étant daté du 10 septembre ;
    - les suivants du 15 octobre ; 15 novembre ; 15 décembre ; 25 janvier ; 25 février ; 25 mars et 25 avril.

### **RABAIS**

- Rabais pour inscriptions multiples dans une famille- **s'applique seulement pour des contrats de 31 semaines**
  - Aucun rabais pour la première inscription
  - 5% pour une deuxième inscription
  - 10% pour chacune des autres inscriptions
    - Le rabais le plus élevé s'applique sur le tarif le plus bas.
    - Les rabais s'appliquent dans l'ordre décroissant des coûts nets d'inscription.
- Rabais pour professeur junior
  - **Advenant que le cours instrument individuel soit dispensé par un professeur junior, un rabais de 100 \$ s'applique. Toutefois, si l'inscription est pour une durée moindre que 31 semaines, le même prorata sera appliqué au rabais.**